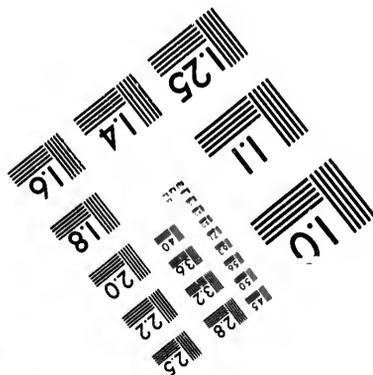
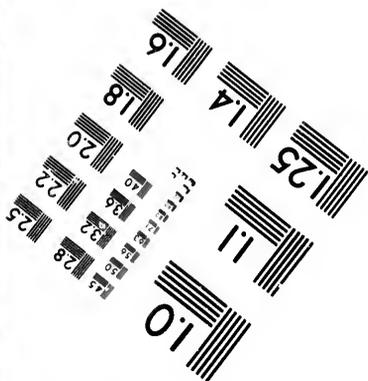
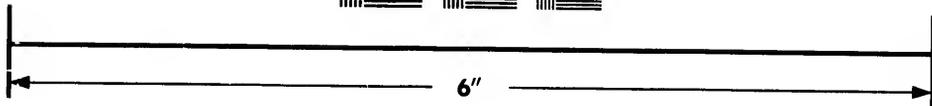
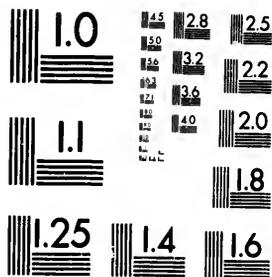
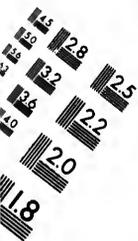


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

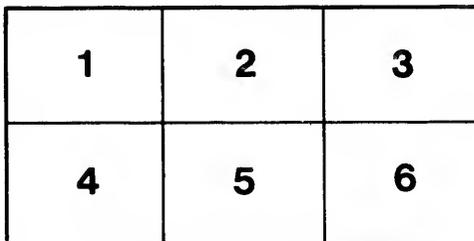
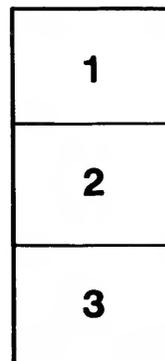
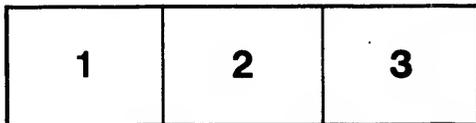
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

885

PIEUSE ASSOCIATION

DE

IMMACULÉE CONCEPTION

DE LA VIERGE MARIE,

DITE LA COURONNE D'OR.

Benedicta sit Sancta et Immaculata Conceptio Sanctis-  
sima Virginis Genitricis Dei Mariae.

*Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Très  
Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu.*

QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE P. G. DELISLE

1885

*N. J. O. Latour*

PIEUSE ASSOCIATION

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

DE LA VIERGE MARIE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PIEUSE ASSOCIATION

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

DE LA VIERGE MARIE,

DITE LA COURONNE D'OR.



Benedicta sit Sancta et Immaculata Conceptio Sanctis-  
sima Virginis Genitricis Dei Mariæ.

*Béniè soit la Sainte et Immaculée Conception de la Très  
Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu.*

---

QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE P. G. DELISLE

1885

1885  
(86)

*Reimprimatur,*

\*\*\* E. A. ARDHPUS QUÉBECEN. \*\*\*

117147

F

A

gr  
da  
be  
re  
pl  
co  
M  
bi

## Lettre Pastorale de Mgr. l'Administrateur

POUR ENCOURAGER LE CULTE DE LA STE. VIERGE

*dans l'Eglise de Notre-Dame des Victoires  
de la Basse-Ville de Québec.*

---

CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON.

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège  
Apostolique, Evêque de Tloa, Administrateur  
de l'Archidiocèse de Québec, etc., etc.

*Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de  
l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction  
en Notre-Seigneur.*

---

Nous bénissons le Seigneur, comme d'une grande grâce, Nos Très-Chers Frères, de ce qu'il a bien voulu, dans sa bonté, placer la cathédrale et le diocèse de Québec, sous le patronage de sa très-sainte Mère. Aussi regardons-nous toujours comme un de nos devoirs les plus sacrés, celui d'exciter et d'entretenir, dans vos cœurs, une sincère dévotion à l'Immaculée Vierge Marie, et une vive reconnaissance pour les nombreux bienfaits dont notre chère patrie lui est redevable.

Nous avons donc été comblé de joie, lorsque nous avons été témoin du zèle que les citoyens de cette ville ont dernièrement déployé, pour réparer l'antique église de NOTRE DAME DES VICTOIRES, ce monument de la tendre dévotion de nos pères à leur auguste et puissante protectrice. Que le Dieu de miséricorde, source de tout bien, qui leur a inspiré cette sainte pensée, récompense au centuple les offrandes que leur piété lui a présentées pour rétablir et orner ce temple, où sa sainte Mère a été honorée depuis tant d'années, parmi nous.

Mais ces enfants de Marie, qui, par leurs libéralités, ont renouvelé et embelli ce sanctuaire si cher à son cœur, ont voulu encore avoir le bonheur d'y contempler désormais la douce image de leur bonne Mère; et c'est pour seconder ce vœu de leur affection filiale, que le vénérable Archevêque consentit à bénir solennellement et à placer lui-même, le 22 octobre dernier, sur le trône qu'ils avaient préparé, la belle statue de cette Vierge miséricordieuse; aux pieds de laquelle le pauvre affligé et le pécheur repentant ont l'assurance de trouver toujours refuge, protection et secours.

Oh ! quelle fut la joie du digne et pieux prélat, à la vue de la foule nombreuse des fidèles qui se pressaient autour de l'autel de Marie, pour prendre part à cette sainte et touchante cérémonie ! De quelle consolation son cœur paternel fut inondé en retrouvant ainsi, au milieu de son troupeau chéri, toute la dévotion des plus beaux siècles de l'église envers la très-sainte Vierge ! Avec quelle religieuse émotion il reconnut, dans cette occasion, la vérité des paroles prophétiques, que la plus humble des filles d'Israël, devenue la Mère de son Dieu, chanta dans le ravissement de sa reconnaissance et de son amour : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* : Voilà que dans la suite des siècles toutes les générations m'appelleront bienheureuse et me béniront : *Quia fecit mihi magna qui potens est*, parce que le regard du Très-Haut s'est abaissé sur l'humilité de sa servante.

Oui, elle a droit à toutes nos bénédictions et à toute notre confiance, l'humble et sainte Vierge, que Dieu lui-même a bénie entre toutes les femmes, et qu'il a élevée au-dessus de tous les anges, en daignant la choisir pour être la mère de son divin Fils ! Que pourrait-il lui refuser, après lui avoir ainsi donné son Fils unique et bien-aimé ?..... Et le divin Jésus pourrait-il rejeter les prières de Marie, qu'il aime comme sa mère, qui l'a porté dans son sein : qui la nourri de son lait ; qui a veillé auprès de son berceau ; qui a protégé son enfance ; qui l'a suivi dans les courses pénibles de sa mission évangélique ; qui s'est associée à toutes les souffrances de sa passion, et dont l'âme fut transpercée d'un glaive de douleur au pied de la croix ?.....

N'est-ce pas par l'entremise de Marie que Dieu a visité et racheté son peuple ? *Quia visitavit et fecit redemptionem plebis suae.* N'est-ce pas par elle qu'il a donné au monde son Sauveur ? N'est-ce pas de son sein virginal qu'il a voulu que sa miséricorde se répandit, avec abondance, sur tout le genre humain ? Et ayant ainsi voulu une fois nous donner Jésus-Christ par elle, cet ordre de choses ne doit-il par subsister toujours ? Car les dons de Dieu sont sans repentance. Il est, et il sera donc toujours véritable, qu'ayant reçu une fois, par elle, le principe universel de la grâce, nous en recevons, par son entremise, les diverses applications, dans tous les états qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut, dans le mystère de l'Incarnation qui est le principe universel de la grâce et de notre salut, elle doit y contribuer éternellement dans toutes les opérations de cette même grâce, qui n'en sont que des suites et des dépendances.

Aussi voyons-nous l'Eglise, fermement convaincue que Marie, par son crédit auprès de Dieu, est véritablement la porte du ciel, se placer dès son berceau, sous sa puissante protection ; lui témoigner en tout temps la plus grande confiance, et l'invoquer sans cesse, comme sa patronne et son avocate auprès de Jésus.

Les premiers chrétiens, et les fidèles de tous les siècles, qui avaient puisé dans le sein de l'Eglise, avec la foi et l'amour de Jésus, les mêmes sentiments de dévotion à sa sainte mère, et de confiance en sa protection, se firent un devoir de célébrer sa puissance et sa gloire, par de nombreuses fêtes instituées en son honneur ; s'empresèrent de lui dédier des oratoires, de lui ériger des autels, de consacrer des temples sous l'invocation de son nom, et ne se lassèrent jamais de la prier, comme la Mère de Miséricorde, *Mater Misericordius*, d'intercéder pour eux pendant la vie, et surtout à l'heure terrible de la mort ; *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis nunc et in hora mortis nostrae.*

Les saints de tous les âges, pénétrés d'un amour filial et de la plus tendre dévotion pour cette bienheureuse Vierge, se montrèrent toujours les plus zélés pour son service, et les plus assidus à la conjurer de vouloir leur servir de Mère auprès des Jésus. *Monstra te esse Matrem;*

Enfin, tous les Pères et tous les Docteurs de l'Eglise s'accordent à enseigner, que sous le nom de Marie, nul ne doit désespérer ; qu'un serviteur de Marie, ne peut pas périr : et le dévot Saint Bernard ne craint pas de s'écrier qu'il est inouï qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous et ont imploré votre secours, en ait jamais été abandonné, *Memorare, ô piissima Virgo, non esse auditum quemquam ad tua recurrentem praesidia, tua implorantem auxilia..., esse derelictum...*

De la vieille France, solennellement consacrée à Marie, nos pères apportèrent avec eux, dans leur nouvelle patrie, la dévotion à la Sainte Vierge. En face des dangers auxquels ils se voyaient exposés, dans ce pays sauvage, ils se hâtèrent de se mettre sous sa protection. Agenouillés, au lieu où est aujourd'hui l'église de Notre-Dame des Victoires, Champlain et ses compagnons rendirent d'abord de solennelles actions de grâces

à Marie, comme à l'étoile bienfaisante de la mer, qui avait guidé leur vaisseau, l'avait heureusement conduit au port ; puis ils la prièrent de leur servir de mère sur cette terre barbare, et de prendre en sa sainte garde la petite colonie, qu'ils étaient venus fonder au milieu de nations infidèles et féroces.

De ce moment, le culte de la Sainte Vierge semble être demeuré attaché à ce lieu, où dut être dite aussi, dans une des chambres de l'habitation de Champlain, servant de chapelle, la première messe célébrée à Québec, lorsque les enfants de Saint François y arrivèrent en 1615.

Désirant placer ce coin de terre sous la protection de la religion, et favoriser en même temps la dévotion à la Sainte Vierge, Mgr. de Saint Valier, second évêque de Québec, y posa, en 1688, la première pierre de l'église de la Basse-Ville, qui fut plus tard dédiée sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*, à la suite d'un vœu fait par les Dames de Québec, pendant que les Anglais assiégeaient cette ville en 1690. Ce fut, en effet, à la protection toute particulière de Marie, en cette occasion, que l'on attribua la fuite précipitée des ennemis devant la petite armée française, composée en grande partie de recrues levées dans la faible colonie.

La délivrance de Québec était encore fraîche dans la mémoire de tous ses habitants, lorsque l'on apprit, en 1711, qu'une flotte de trente-quatre vaisseaux ennemis remontait le fleuve et venait l'assiéger de nouveau. Les prières et les supplications à Notre-Dame de la Victoire se renouvelèrent ; les âmes pieuses lui adressèrent un vœu solennel, comme elles l'avaient fait vingt-un ans auparavant, et c'est un fait acquis à l'histoire qu'une es-pèce de vertige s'empara des chefs de la flotte. Non-seulement une brume épaisse et un gros vent mirent les vaisseaux dans l'impuissance de faire voile vers aucun point avec quelque sûreté, et trompèrent tous les calculs ; mais, sans écouter le pilote, qui avait fait qua-

rante voyages dans le fleuve et assurait qu'il était impossible de juger des courants lorsque par malheur la brume obscurcissait la vue des terres, l'amiral se hasarda dans le fleuve et ne se décida à se retirer, en courant les plus grands dangers, qu'après avoir perdu huit transports et neuf cents hommes de troupes sur les récifs de la côte du nord.

S'il est permis de ne pas voir un miracle dans cet événement désastreux pour les marins et fortuné pour la ville menacée du siège, ceux qui avaient été dans une si cruelle attente et qui se voyaient sauvés contre toute espérance, étaient bien autorisés, sans doute, à attribuer à une intervention surnaturelle l'éloignement de l'ennemi. Aussi fut-ce d'une commune voix, et pour perpétuer le souvenir d'une délivrance aussi extraordinaire, que le titre de l'église, où l'on avait prié Marie avec un succès si éclatant, fut changé en celui de *Notre-Dame des Victoires*.

Depuis cette époque, l'église qui rappelle à tous les fidèles du pays, le souvenir de si grandes faveurs, obtenues de Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge, fut toujours considérée comme un sanctuaire privilégié où elle se plaisait à répandre, avec plus d'abondance, ses bienfaits sur ses enfants, et ne cessa jamais d'être visitée par ceux qui désiraient obtenir de Dieu quelque grâce signalée, par son intercession. Là, les pauvres et les affligés semblaient s'être rapprochés du trône de cette mère de miséricorde : là elle semblaient prêter une oreille plus attentive à leurs humbles prières, et disposée souvent à opérer des merveilles en leur faveur.

C'est ce qu'attestait hautement le grand nombre d'offrandes votives, qu'on y voyait suspendues aux murailles, vers le commencement du siècle ; car toutes ces offrandes étaient autant de témoignages authentiques de faveurs signalées, que Dieu s'était plu à accorder, dans cette enceinte, par l'intercession de Marie.

A cinq reprises différentes, la Sainte Vierge a protégé et conservé son sanctuaire d'une manière toute merveilleuse, lorsque les flammes, se répandant autour comme un torrent, le menaçaient d'une destruction certaine. Chaque fois, après que l'incendie eût épuisé ses fureurs, l'église de Notre-Dame des Victoires reparut intacte, au milieu des décombres noirs et fumants, au grand étonnement, comme à la grande joie des citoyens, qui avaient perdu tout espoir de la sauver.

Nous sommes heureux, N. T. C. F., de vous rappeler ces faits qui sont aussi glorieux à la Mère de Dieu qu'ils sont propres à nous mieux faire connaître le zèle de nos pères pour son culte. Si, dans ces derniers temps, le souvenir semble s'en être un peu effacé, nous sentons qu'il est de notre devoir de le réveiller, afin de ranimer votre confiance, en cette douce et miséricordieuse Vierge, et de vous engager à venir implorer sa protection et son assistance, dans le sanctuaire qu'elle semble avoir choisi parmi nous, pour y établir le trône de ses miséricordes, et pour y distribuer ses bienfaits.

Pourquoi ne profiteriez-vous pas des grâces qu'elle ne demande qu'à répandre sur ses enfants? Pourquoi négligeriez-vous un moyen si facile de l'honorer et de vous assurer sa puissante protection? Pourquoi douteriez-vous de sa charité? Jusqu'ici elle s'est montrée si favorable aux fidèles qui sont venus l'honorer en ce lieu; comment pourrait-elle le refuser de vous y écouter?

C'était pour récompenser la piété de vos pères, et pour glorifier le courage des zélés missionnaires qui, autrefois avant de partir pour arroser de leurs sueurs et de leur sang les pays des Hurons et des Iroquois, venaient dans son église la saluer, et mettre leurs travaux apostoliques sous son auguste patronage, qu'elle se montrait si compatissante, si bonne et si libérale.

Apportez-y, comme eux, une foi vive, une grande

confiance en ses prières, un amour ardent pour Jésus, et les merveilles de sa charité se renouvelleront pour vous, et les bénédictions du ciel couleront avec abondance sur vous comme sur eux : car la puissance et la miséricorde de notre Dieu ne sont point épuisées ; et le crédit et la charité de sa divine mère n'ont point diminué.

N'est-ce pas ce que cette douce Vierge elle-même a voulu nous faire entendre, en inspirant à ses dévôts serviteurs, la pensée de placer son image au chevet de cette église déjà illustrée par ses bienfaits ? N'est-ce pas encore ce qu'a dû vous faire comprendre cette grande solennité de l'inauguration de la noble statue de Marie, sainte et touchante cérémonie par laquelle ce sanctuaire lui a été comme dédié et consacré de nouveau, au moment où le Chef auguste de l'Eglise, en révélant au monde chrétien la gloire de la Conception Immaculée, invitait tous les fidèles à redoubler d'amour pour elle, et de confiance en sa protection ? N'est-ce pas enfin la douce espérance que doit maintenant vous inspirer, en entrant dans cette Eglise, la ravissante image de cette bienheureuse mère, tenant dans ses bras son divin Fils Jésus, principe et auteur de toutes grâces, comme pour vous dire que c'est par elle qu'il veut vous les donner, que ses mains en sont pleines, et qu'elle est là pour vous les distribuer ?

Oh ! oui, N. T. C. F., vous pouvez et vous devez le croire, cette statue, juste tribut de votre reconnaissance et de votre vénération pour la Sainte Vierge, vous offre un nouveau gage de sa protection sur vous et vos familles. Placée à l'ombre de la redoutable forteresse qui couronne et défend votre ville et votre pays, cette gracieuse figure sera pour tous une sauvegarde plus assurée, et plus durable que tous les remparts.

Venez donc, serviteurs de Jésus, enfants de Marie, venez tous aux pieds de cette douce image de votre

mère ; venez, avec amour et confiance, lui offrir vos hommages et implorer son assistance. C'est dans ce sanctuaire vénéré, comme dans son palais, que cette Reine du ciel et de la terre attend votre visite, et qu'elle daigne vous inviter à vous approcher d'elle. C'est là que ses yeux seront ouverts sur vos misères, et ses oreilles attentives à vos prières. C'est là qu'elle sera toujours prête à vous éclairer, à vous fortifier, à vous soulager, à vous consoler, à vous bénir.

Venez-y, navigateurs échappés à la tempête et au naufrage, pour la remercier de vous avoir sauvés du danger, la prier de vous protéger encore, et de vous garder surtout des ennemis de votre salut, qui vous attendent dans le port et menacent d'y faire périr vos âmes.

Venez-y, voyageurs de tout âge et de toute condition, afin de lui demander de guider vos pas et de vous conduire heureusement au terme du voyage. Mais à quel danger est exposée votre innocence au milieu des scandales, et des tentations sans nombre, qui vous assiègent au sein des villes que vous traversez, et vous poursuivent souvent dans vos marches ! Ah ! prosternés dans ce sanctuaire de Marie, conjurez cette Mère de pureté, cette protectrice de l'innocence, de garder vos âmes et de les préserver de la funeste contagion du péché.

Pauvre pèlerins, exilés infortunés qui cherchez une autre patrie, venez, entrez dans ce temple ; vous pourrez y oublier un moment que vous êtes étrangers en cette terre ; vous y trouverez une mère compatissante, que l'Eglise appelle la vie, l'espérance des pèlerins et des voyageurs, à laquelle il a été donné de consoler les enfants d'Adam exilés dans cette vallée de larmes.

Et vous, membres de la Société de Tempérance, associés de la Croix, connaissez-vous les épreuves auxquelles votre fidélité est exposée, lorsque vous venez en

ville ? Avez-vous considéré les pièges sans nombre que le démon de l'intempérance vous y a dressés ? N'avez-vous pas encore appris par la triste expérience que vous y avez faite de votre faiblesse,—ou du moins par le hideux spectacle que d'autres vous y ont donné de la leur,—que vous y courez le plus grand risque d'être surpris et de succomber, si vous n'êtes sur vos gardes, et puissamment soutenus d'en haut ? Oh ! quel besoin vous avez alors du secours de Marie ! Hâtez-vous donc, en entrant en ville, de vous rendre à son temple, et de la supplier d'être elle-même votre force, de vous environner de sa protection, et de vous préserver de toute chute. Ah ! c'est pour vous, associés de la sainte croix, oui, c'est surtout pour vous qu'elle a préparé, et qu'elle tient en réserve, dans ce sanctuaire, un trésor de lumières et de forces ; et sa charité vous invite à venir y puiser avec confiance. Oh ! de quels biens, de quelles grâces vous vous priveriez et à quel malheur vous vous exposeriez, si vous négligiez, son aimable invitation. Oh ! quelle honte, si malgré vos promesses et malgré les secours que cette tendre mère vous offre, vous manquez à vos engagements de tempérance. Oh ! quel outrage à cette sainte Mère de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre pour expier nos intempérances.—si en face de son Église, en présence de ses autels, au pied de son image, et pour ainsi dire sous ses yeux, vous vous livriez aux excès dégradants de l'invrognerie, et deveniez ainsi un sujet de scandale pour la population réunie de la ville et des campagnes ! Ah ! nous vous en conjurons, évitez ce malheur, en vous mettant sous la garde assurée de Marie.

Qui que vous soyez et de quelque part que vous veniez en arrivant en cette ville, rappelez-vous que vous entrez dans le domaine de Marie, dans une cité dont elle est la patronne, la princesse et la dame ; qu'elle y a sa demeure, son palais de réception, où elle veut bien recevoir les voyageurs et les étrangers, où elle daigne même les inviter à se présenter ; et puis songez qu'elle

est grande Dame, bonne, charitable et puissante : que quelles que soient vos craintes et vos espérances, vos joies ou vos épinés vos besoins de l'âme et du corps, vos souffrances, vos afflictions, vos tentations, elle peut vous soulager, si vous consentez à lui rendre visite, et à implorer son assistance. Oh ! ne manquez donc pas d'aller la saluer, à votre arrivée pour lui rendre vos hommages, et implorer sa protection ; et à votre départ encore, pour lui demander sa bénédiction.

Citoyens de Québec, il vous a été donné d'avoir Marie pour reine et pour patronne, vous avez le bonheur d'être ainsi d'une manière toute spéciale, ses sujets et ses enfants. Elle attend donc de vous un respect, un amour, un dévouement et des hommages singuliers. Vous avez aussi un droit tout particulier à sa protection et à son assistance, c'est notre piété qui lui a élevé l'Eglise de N. D. des Victoires ; la construction de ce sanctuaire est l'œuvre de vos pères, sa réparation récente et son embellissement, ainsi que la magnifique statue qui en fait aujourd'hui l'ornement, sont les fruits de votre libéralité et de votre zèle pour la gloire de cette sainte mère. A vous donc, avant tous, de l'honorer dans ce sanctuaire. A vous, le privilège de recueillir les premières et les plus précieuses faveurs qu'elle veut y distribuer à ses enfants. A vous aussi, de vous montrer les plus empressés et les plus assidus à y venir pour lui rendre vos devoirs et implorer son secours. A vous enfin, de vous faire une sainte habitude de ne jamais passer à sa porte, sans entrer pour lui rendre visite.

C'est afin de vous engager, autant qu'il dépend de nous, et, avec vous, tous les fidèles qui ont occasion de visiter Québec, à honorer ainsi la sainte Vierge dans son Eglise de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville, que, le saint nom de Dieu invoqué et l'assistance de cette bonne Mère implorée, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1° Au nom de la ville et du diocèse de Québec, dont nous représentons en ce moment le vénérable Pasteur, nous dédions et consacrons de nouveau cette Eglise à la très-sainte Vierge, comme un monument éternel tout à la fois de notre reconnaissance pour sa protection et ses bienfaits, de notre joie et de nos espérances, à l'occasion de la publication, en cette province, de la définition solennelle de sa Conception Immaculée.

2° Nous désirons que ce sanctuaire vénéré soit désormais un lieu de pèlerinage pour tous les fidèles qui auront à cœur d'obtenir quelque grâce particulière par l'intercession de Marie; et nous la supplions, comme Pasteur des âmes, de daigner y agréer leurs hommages, leurs vœux et leurs prières.

3° Nous rétablissons dans la même Eglise, la Fête de N. D. des Victoires, qui y sera célébrée sous le rite double-majeur, comme par le passé, le dimanche avant le 22 octobre; et on en fera l'annonce le dimanche précédent tant dans cette Eglise que dans la cathédrale.

4° Nous fixons au 4e dimanche du mois le Salut qui, jusqu'ici, s'y chantait le 25.

5° Nous voulons, pour la plus grande commodité des citoyens et des pèlerins, qu'une basse messe y soit célébrée, tous les jours de la semaine, ainsi que les dimanches et fêtes, à 7 heures en été, et à 7 ou 8h. en hiver.

Nous accordons 40 jours d'indulgence aux fidèles à chaque fois qu'ils visiteront cette église, et qu'ils y salueront la Sainte Vierge en récitant avec un cœur contrit trois *Ave Maria* (ou trois fois la même prière en français) à notre intention, qui est la propagation et l'affermissement de notre sainte Foi dans la province ecclésiastique de Québec, et principalement, dans ce diocèse.

7° Enfin nous désignons l'Eglise de Notre-Dame des

Vict  
la pr  
gnér  
Vier  
de la  
la Co  
dans  
hort  
euses  
lent  
parm  
la dé  
Mar  
dans  
nous

At  
excit  
s'eng  
cette  
les r

Se  
prôn  
se c  
com  
mar

D  
le s  
le p

Victoires de la Basse-Ville, après la cathédrale, comme la première entre toutes les églises ou l'on pourra gagner, aux quatre fêtes principales de la très-sainte Vierge, les indulgences plénières accordées en faveur de la *pieuse Association de l'Immaculée Conception*, dite la *Couronne d'Or*, que nous érigeons par la présente, dans toutes les paroisses de ce diocèse, et que nous exhortons les membres du clergé, les communautés religieuses et tous les fidèles, à embrasser, comme un excellent moyen de graver dans les cœurs, et de perpétuer parmi nous, la mémoire de la publication solennelle de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie;—d'honorer cette bienheureuse Mère de Dieu, dans ce glorieux privilège si cher à son cœur, et de nous assurer ainsi sa puissante protection.

Afin que Messieurs les Curés et missionnaires puissent exciter efficacement les fidèles confiés à leur soins à s'engager dans cette pieuse association, nous joignons à cette lettre une feuille qui leur en fera connaître le but, les règles et les avantages.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de la messe de toutes les églises et chapelles où se célèbre l'office divin, et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, le premier ou le second dimanche après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contreseing de notre secrétaire, le premier jour de Mai, mil huit cent cinquante-cinq.

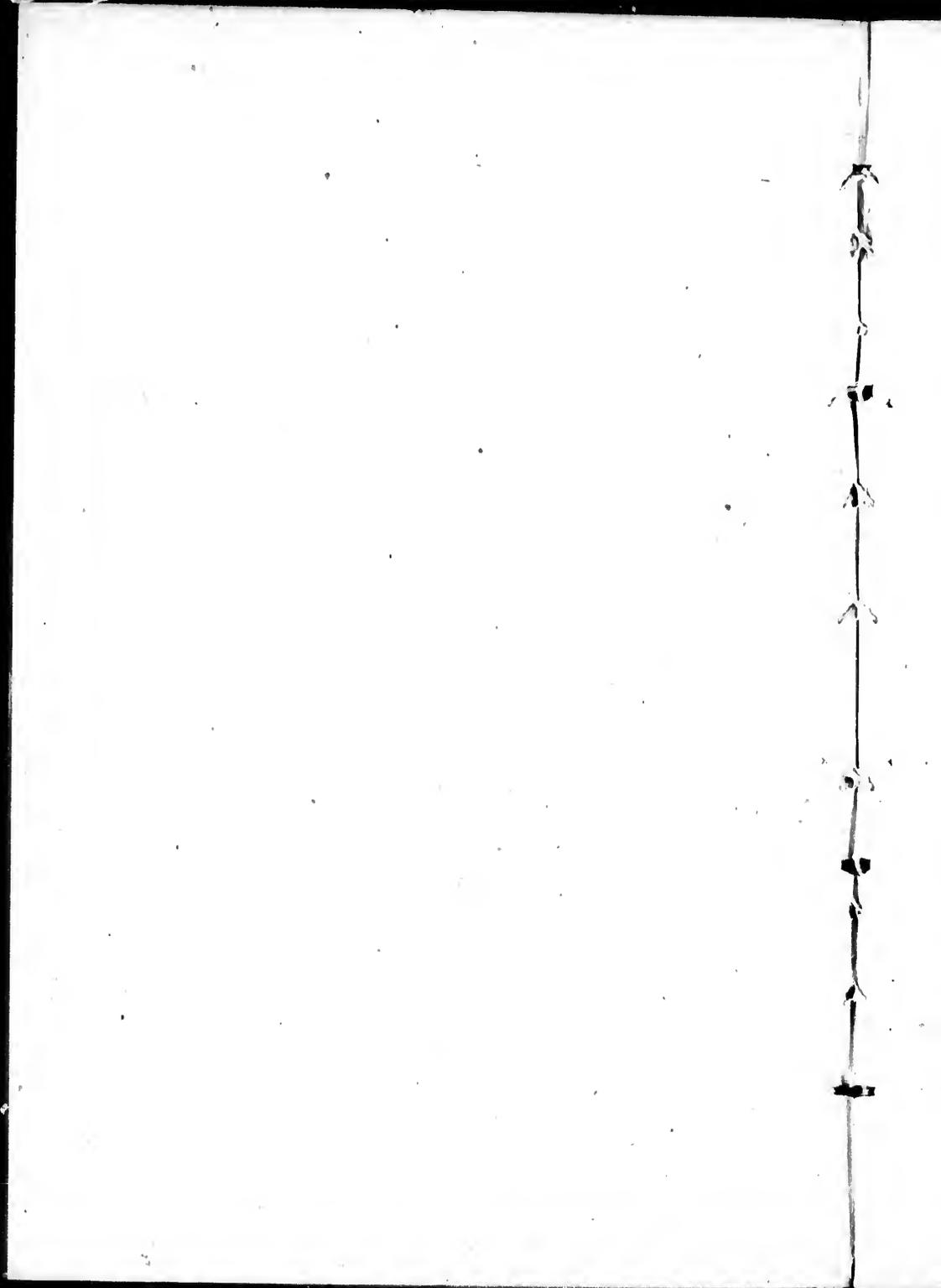
† C. F. EV. DE TLOA,

*Administrateur.*

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, Ptre.,

*Secrétaire.*



PIEUSE ASSOCIATION  
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE.

DITE LA COURONNE D'OR

Benedicta sit Sancta et Immaculata Conceptio Sanctis-  
simæ Virginis Genitricis Dei Mariæ.

*Béniè soit la Sainte et Immaculée Conception de la très  
Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. (\*)*

---

1. L'Association de l'*Immaculée Conception*, appelée  
aussi *Couronne d'Or*, fut érigée à Rome, dans l'Eglise de  
*Sainte Marie de la Paix*, par N. S. P. le Pape Pie IX  
le 11 septembre, 1853.

2. Cette Association consiste dans l'union de trente-un  
Prêtres qui s'engagent à célébrer chacun une Messe par  
mois, à jour fixe, en l'honneur de la Mère de Dieu.

---

(\*) Chaque fois que l'on récite cette prière dévotement et avec  
un cœur contrit, on gagne 100 jours d'indulgence.  
*Rescrit* de Pie VI. 21 novembre 1793.

3. Les prêtres ainsi associés offrent en union avec les Anges et tous les Saints du Ciel et de la terre, la divine Hostie, à l'anguste Trinité, pour lui rendre grâces, au nom de cette glorieuse Vierge, de tous les dons excellents et extraordinaires qu'elle a miraculeusement reçus, et surtout du glorieux privilège de son Immaculée Conception.

4. Ils prient en même temps cette *Mère de Miséricorde*, pour tous les besoins de la Ste Eglise Catholique, et la conversion des pauvres pécheurs suivant l'intention du Souverain Pontife.

5. Lorsqu'ils sont empêchés de dire cette Messe, au jour marqué, ils peuvent ou la faire dire par un autre prêtre, ou la célébrer un autre jour.

6. Les religieux et religieuses s'agrègent à cette pieuse Association, en s'engageant à faire la sainte communion à cette même intention. Ils peuvent, à cette fin, se choisir un jour dans le mois, pour y communier.

7. Les fidèles peuvent aussi appartenir à l'Association. A cette fin trente et une personnes s'associent pour communier successivement chacun des jours du mois, selon les intentions marquées plus haut. Si quelques-uns des associés viennent à manquer, on les remplace par d'autres, de mois en mois et d'année en année.

8. En vertu d'un Rescrit particulier de Sa Sainteté Pie IX, du 23 octobre 1853, chaque Prêtre, appartenant à cette *Pieuse Association*, peut gagner une indulgence plénière par mois, et privilégier personnellement un autel, un jour par semaine, à son choix.—Les personnes Religieuses, ainsi que les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui sont de cette Association, peuvent gagner 300 jours d'indulgence, à chaque communion qu'ils font à cette intention, pourvu qu'ils observent

de se confesser au moins tous les huit jours, et qu'ils prient dévotement à l'intention du Souverain Pontife. De plus tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe ainsi que les Associés, qui s'étant confessés et ayant communiés, visiteront une église désignée pour cela par l'Evêque, et y prieront à l'intention du Souverain Pontife, aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annônciation et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, ou en l'un des jours des Octaves des susdites fêtes, peuvent gagner une indulgence plénière. Toutes ces indulgences sont applicables aux défunts et on peut les gagner dans toutes les Eglises et chapelles du Diocèse de Québec, parce que l'Association se trouve érigée dans toutes les paroisses.



SAINTE OFFRANDE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE  
N. S. J.-C.,

*En action de grâces pour les dons et les faveurs dont a été enrichie la Très-Sainte Vierge Marie Mère de Dieu, particulièrement dans sa Conception Immaculée.*

---

PÈRE éternel et très-clément, je vous offre le très précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ en union et au nom de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie et de tous les Saints dans les Cieux, de tous les élus sur la terre, pour rendre grâces de tous les biens et de tous les dons dont vous avez enrichi votre Fille très-obéissante, particulièrement dans son Immaculée Conception. Je vous offre aussi ce Sang très-précieux pour la conversion des pécheurs, pour l'exaltation et la propagation de la Sainte Eglise, pour la conservation du Souverain Pontife de Rome et suivant son intention.

*Gloire soit au Père, etc.*

VERBE éternel et incarné, je vous offre votre très-précieux Sang en union et au nom de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie et de tous les Saints dans les Cieux, de tous les élus sur la terre, en action de grâces pour tous les biens et tous les dons dont vous avez comblé votre Mère très-dévouée, surtout dans sa

Conception Immaculée. Je vous offre aussi votre très-précieux Sang pour la conversion de tous les pécheurs, pour l'exaltation et la propagation de la Sainte Eglise, pour la conservation et la prospérité du Souverain Pontife de Rome et suivant son intention.

*Gloire soit au Père, etc.*

ESPRIT SAINT-Dieu éternel, je vous offre le très-précieux Sang de Jésus-Christ en union et au nom de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, et de tous les Saints dans les cieux, de tous les élus sur la terre, en action de grâces pour tous les biens et les dons dont vous avez enrichi votre très-fidèle épouse, surtout dans sa Conception Immaculée. Je vous offre aussi ce Sang très-précieux pour la conversion de tous les pécheurs, pour l'exaltation et la propagation de la Sainte Eglise, pour la conservation et la prospérité du Souverain Pontife de Rome, et suivant son intention.

*Gloire soit au Père, etc.*

---

## ORAISON

*à la Bienheureuse Vierge Marie.*

Mère de Dieu, ô Immaculée, ô très-sainte Vierge Marie! par votre amour envers Dieu, et par reconnaissance pour ses grâces et ses faveurs si grandes, dont vous avez été enrichie, particulièrement pour cette grâce toute singulière de votre Immaculée Conception, et par les mérites infinis de Jésus-Christ votre divin fils et notre Seigneur, nous vous demandons et nous vous conjurons avec supplications de nous accorder envers vous une dévotion parfaite et constante, et de faire en sorte que nous ayons une confiance entière d'ob-

tenir par votre très-puissante protection toutes les grâces dont nous avons un si grand besoin. Ainsi ayant déjà pour certain que nous obtiendrons ces grâces de votre immense bonté, nous vous vénérons avec un cœur plein de reconnaissance et de joie, en répétant la salutation que l'Archange Gabriel vous adressa.

*Je vous salue, Marie, etc.*

*Ces offrandes peuvent être répétées de cœur plusieurs fois dans la journée, sans qu'il soit nécessaire de les proférer de vive voix.*

*Sa Sainteté. N. S. P. le Pape Pie IX, heureusement régnant, par un décret écrit de sa propre main, en date du 18 juin 1854, a bien voulu accorder des indulgences de 300 jours à tout fidèle, chaque fois qu'il récitera les offrandes ci-dessus ; et une indulgence plénière à celui qui, les ayant dites régulièrement pendant un mois aura préalablement fait sa confession et sa communion ; ces saintes indulgences peuvent aussi être appliquées aux âmes des fidèles défunts.*

---

## PRIÈRE.

Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit avec moi ; vous êtes bénie entre les femmes et bénie soit sainte Anne votre mère, dont vous êtes née sans tache et sans péché Vierge Marie, et de vous est né Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui vit et règne dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il. (1).

---

(1) 100 jours d'indulgence—Rescrit du 10 janvier 1818. Indulgence plénière le 26 juillet à ceux qui auront récité cette prière au moins 10 fois par mois.

*Acte de consécration à la Sainte Vierge.*

Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge conçue sans la tache du péché originel, moi, N., je vous choisis aujourd'hui pour ma Reine, mon Avocate, ma Patronne et ma Mère ; je prends devant vous l'inviolable résolution de ne jamais abandonner votre service, et de ne jamais rien dire ou rien faire qui puisse porter atteinte à l'honneur qui vous est dû ; de ne jamais souffrir qu'aucun de ceux qui me sont soumis parle ou agisse contre les intérêts de votre gloire. Je vous supplie donc de me recevoir pour toujours au nombre de vos serviteurs, de m'accorder votre assistance dans toutes les actions de ma vie, et surtout de me secourir à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

*Autre au Cœur de Marie conçue sans péché, pour obtenir son secours à l'heure de la mort.*

O Cœur de Marie conçue sans péché, le plus parfait de tous les cœurs après celui de Jésus, le plus digne de l'amour et de la vénération des anges et des hommes ; c'est vous qui, dans le Mystère de l'Incarnation, avez fourni le sang dont le corps adorable de l'homme-Dieu a été formé ; vous êtes le lit sacré sur lequel cet aimable Sauveur a pris souvent un doux sommeil, pendant son enfance ; vous êtes l'image la plus ressemblante de ce divin modèle de toutes les vertus, la voie par laquelle nous allons à Jésus, et le canal mystérieux par lequel ses grâces s'écoulent et parviennent jusqu'à nous. O Cœur plein de bonté ! embrasez nos cœurs des bienheureuses flammes dont vous êtes consumé. Soyez notre soutien dans nos tentations, notre secours dans nos périls, notre consolation dans nos peines, mais surtout notre force dans nos derniers combats, à l'heure de la mort ; soyez toute notre confiance dans ce moment décisif, où les puissances de l'enfer feront tous les

efforts pour nous ravir à l'empire de Jésus et au vôtre, et nous rendre éternellement malheureux. Alors, ô très-pieuse et très-charitable Marie, vous dont le nom ne fut jamais vainement invoqué, faites-nous ressentir toute la tendresse de votre Cœur maternel, et les effets de votre crédit tout puissant sur le Cœur de Jésus, jusqu'à ce que vous nous voyez à vos pieds dans l'heureux séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

*Oraison très-dévote à la glorieuse Vierge Marie, prise des plus beaux titres qui sont en ses litanies.*

Sainte Marie, Dame de l'univers et la souveraine princesse du ciel et de la terre, permettez-moi de me prosterner à vos pieds, et de vous faire une très-humble prière. Vous êtes *la Mère de la divine grâce*, obtenez-moi de votre fils la grâce de le servir fidèlement, et de vous aimer cordialement. Vous êtes *la Vierge fidèle*, faites, par vos prières, que je sois fidèle à suivre les inspirations du Saint-Esprit, et les exemples de vos vertus très-éminentes. Vous êtes *la mère aimable*, intercédez pour moi, afin que l'amour de Dieu règne souverainement en mon cœur, et qu'après lui je vous aime par-dessus toutes choses. Vous êtes *l'étoile du matin*, dissipez par vos saintes lumières les obscurités de mon âme, et chassez les ténèbres de mes péchés; vous êtes *la Vierge puissante*, employez votre crédit auprès de Dieu, afin qu'il me rende assez puissant pour résister aux tentations du diable, du monde et de la chair; vous êtes *l'arche d'alliance*, réconciliez-moi avec votre fils que j'ai si souvent offensé et ne permettez pas que je rompe jamais l'alliance qu'il a contractée avec mon âme. Vous êtes *la consolatrice des affligés*, consolez tous ceux qui sont dans quelque peine, et ayez une particulière compassion des âmes qui sont en purgatoire. Vous êtes *la Reine des Vierges*, fortifiez la volonté de ceux et celles qui veulent imiter votre virginité pour vous plaire, et être aux bonnes grâces de votre fils.

Vous êtes *la porte du ciel*, priez pour moi, afin qu'au dernier moment de ma vie, le ciel me soit ouvert pour vous y voir et aimer durant l'éternité. Vous êtes le *refuge des pécheurs*, assistez moi dans mes nécessités, et ne me refusez pas la liberté d'avoir recours à vous, quand je serai en danger de péché. Vous êtes *la Mère admirable*, obtenez-moi de Jésus-Christ, votre cher fils, que non-seulement j'admire ses perfections divines, mais encore que je les imite le reste de ma vie. Vous êtes le *Miroir de justice*, servez à mon âme de miroir pour voir les vertus qu'elle doit avoir pour vous être semblable. Enfin vous êtes *la mère de Jésus-Christ*, présentez-moi à lui, afin qu'il me reçoive en sacrifice, et que regardant mon âme soumise à ses volontés, il lui donne sa grâce en cette vie, et sa vie durant l'éternité

#### PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.

O ma maîtresse! O ma Mère! Je m'offre à vous tout entier. Pour vous donner une preuve de ma dévotion, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, ma personne tout entière. Puisque je suis à vous, ô bonne mère, conservez-moi, défendez-moi comme votre propriété et votre possession (†).

#### ASPIRATIONS DANS LES TENTATIONS.

O ma Maîtresse! ma Mère! Souvenez-vous que je suis à vous, conservez-moi, défendez-moi comme votre propriété et votre possession (†).

---

(†) Par un décret du 5 avril 1851, Notre Sainte-Père le Pape accorde pour tous les fidèles, les indulgences suivantes applicables aux défunts :

1<sup>o</sup>. Une indulgence de *cents jours* à tout fidèle, qui, le matin et le soir, après la salutation angélique, récitera avec ferveur et de

ANTIENNE.

*depuis la Sainte Trinité jusqu'à l'Avent (\*)*

Nous vous saluons, ô Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur et notre espérance; nous vous saluons. Nous élevons nos voix vers vous comme des exilés et de malheureux enfants d'Eve. Nous poussons vers vous nos soupirs et nos gémissements dans cette vallée de larmes; soyez donc notre Avocate, et jetez sur nous des regards de miséricorde; et après l'exil de cette vie, montrez-nous Jésus, ce fruit sacré de votre sein, ô vierge Marie, remplie de clémence, de bonté et de douceur.

V. Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

---

cœur au moins contrit, la prière, *O ma Maîtresse ! O ma Mère ! Je m'offre à vous etc.* Cette Indulgence peut se gagner une fois chaque jour.

2°. Une indulgence *plénière*, aux conditions ordinaires, une-fois par mois, à celui qui aura récité la même prière de la manière qu'il est dit ci-dessus, deux fois tous les jours du mois,

3°. Une indulgence de *quarante jours*, chaque fois que dans un moment de tentation, on récitera dévotement et avec contrition de cœur l'aspiration : *O ma Maîtresse ! O ma Mère ! Souvenez-vous, etc.*

[\*] 100 jours d'indulgence pour chaque jour de la semaine, et 7 ans et 7 quarantaines à tous ceux qui réciteront dans un esprit de piété le matin le *Salve Regina* et le soir le *Sub Tuum*, avec les versets suivants, après chacune des Antiennes :

V. Permettez, Sainte Vierge, que je vous loue.

R. Donnez-moi la force contre vos ennemis.

*Sub tuum præsidium. (\*)*

Sainte Mère de Dieu, nous recourons à votre protection, ne dédaignez pas nos prières dans nos besoins, mais, ô glorieuse et sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

---

[\*] Voir la note au bas de la page précédente.

V Béni soit Dieu dans ses saints,

R. Ainsi soit-il.

Pour ceux qui diront ces prières, chaque jour pendant un mois, indulgence plénière deux dimanches de ce mois en se confessant communiant, etc.

Pour ceux qui seraient dans l'habitude de réciter ces prières, indulgence plénière à toutes les fêtes de la Sainte Vierge, et à la fête de tous les Saints, ainsi qu'à l'heure de la mort

---

Le 29 juin 1884, Notre Saint Père le Pape Léon XIII a accordé, une fois dans l'année, une indulgence plénière, à tous ceux qui s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront le jour de leur communion l'Eglise de N. D. des Victoires, pourvu qu'il y prie pour la propagation de la Foi et aux intentions du Souverain Pontife.

Jours  
du  
mois.

NOMS DES ASSOCIÉS.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

Jours  
du  
mois.

NOMS DES ASSOCIÉS.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Chaque associé marquera le jour du mois qu'il aura choisi pour son jour de Messe ou de Communion.

